



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 80/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze septembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 5 septembre 2025.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Véronique CHARTIER – M. Christophe VIEIRA – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOURT.

Étaient représentés :

M. Jean-Louis ANTONY par Mme Laurence DUPONT.

Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU.

M. Eric AGBESSI par Mme Véronique CHARTIER.

Mme Florence PLUCHART est désignée secrétaire de séance.

OBJET :
CULTURE

**Musée Sahut – Inscription à
l'inventaire des collections du
Musée Sahut, musée de France**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Nadège BROSSAUD, Adjointe au Maire en charge de la Culture, informe l'assemblée que pour faire suite à l'avis favorable rendu par la Commission scientifique des musées de France qui s'est réunie en date du 14 février 2025, la Commune de Volvic souhaite intégrer à l'inventaire des collections du Musée Sahut 174 modèles et moulages en plâtre, selon la liste jointe, en vue d'enrichir son patrimoine et les collections du musée.

Les modalités d'inscription à l'inventaire des collections d'un musée de France sont fixées par les stipulations de l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement.

Dans ce cadre, **le Conseil Municipal**, Mme Nadège BROSSAUD entendue, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** l'inscription à l'inventaire des collections du Musée Sahut les biens objets de la présente délibération conformément aux stipulations de l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture

le : 24.09.2025

Publié ou notifié

le : 24.09.2025

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

